



30 octobre 2009

La PAC après 2013

éléments de contexte

Groupe Prospective

L'après 2013 : calendrier

- 24 novembre 2009 : premier document non chiffré de la Commission sur la révision budgétaire
- 18 janvier 2010 : 1^{er} débat en Conseil des Ministres d'Agriculture
- 2010 : premier papier chiffré de la Commission sous forme de scénarios
- Projets de règlements soumis au Conseil des Ministres et Parlement : 2011
- Décisions 2012 ou 2013

L'après 2013 : l'objet du débat

Trois thèmes :

1. Quelle PAC après 2013
2. Quelle nouvelle programmation budgétaire de l'Union pour 2014-2020 (ou 2014-2018)
3. Réexamen de toutes les politiques de l'Union, et en particulier de la politique d'aide aux régions an retard de développement

Après 2013 : le contexte politique

- Les **déficits budgétaires** créés par la crise économique seront énormes : très forte pression pour leur réduction.
- Le **Parlement européen** va prendre un poids important avec le nouveau traité : codécision avec le Conseil des Ministres.
- Une radicale **remise en cause** des dépenses agricoles par les pays du Nord de l'Europe : le Royaume-Uni en particulier. C'est la justification des dépenses envers une catégorie professionnelle qui est remise en cause.
- La PAC = 32 % du budget de l'Europe en 2013. La **tentation** d'utiliser ces crédits vers d'autres secteurs (recherche, innovation...).

Les ressources financières agricoles 2007-2013 ont été fixées par l'accord Chirac-Schröder en 2004.

- Une **pression des Pays de l'Est** pour un rééquilibrage des budgets entre l'Est et l'Ouest.
- Un **poids démographique** du monde agricole en recul constant (UE15 Ouest : 1 % de la population active, UE 10 : 10 %).
- 90 % des européens estiment important l'avenir de l'agriculture pour le futur, mais 9 % seulement ont une bonne connaissance de la PAC (davantage en France), source Eurobaromètre.

Après 2013 : Le contexte socio-économique

1. La croissance économique sera-t-elle de retour ?

La Commission européenne prévoit une baisse du PIB européen de 4 % en 2009 puis une remontée progressive à partir de 2010 sur la tendance de long terme de + 2 %.

L'Europe de l'Est a connu une croissance double de la zone Ouest depuis son adhésion en 2004, mais aussi un impact plus fort de la crise.

Croissance moyenne	1992-2004	2005-2008	2009 prévisions
Est : EU 12	2,4 %	4,7 %	- 5 %
Ouest : EU 15	2,7 %	2,5 %	- 4 %
UE 27	2,6 %	3,8 %	- 4,3 %

2. Le renchérissement de l'énergie fossile est inéluctable

Le pétrole cher : une constante dans toutes les projections.

3. Le marché européen est l'essentiel des débouchés de l'agriculture européenne.

Difficile à chiffrer mais sans doute + de 95 % du débouché.

492 millions d'habitants, avec un PIB/habitant à l'Est : 17 milliers d'euros, à l'Ouest : 31 milliers d'euros.

Les grandes tendances de la consommation européenne :

- Les européens ne dépensent plus que 16 % de leur revenu pour l'alimentation. Ils compriment ces dépenses alimentaires en cas de crise de revenu.
- Des produits alimentaires de + en + élaborés (moins de 25 % des dépenses d'alimentation reviennent aux agriculteurs).
- Des produits alimentaires de + en + diversifiés.
- Des repas pris de + en + à l'extérieur du domicile.
- Des achats en hausse en Europe de l'Est, une consommation saturée à l'Ouest.
- L'agriculture biologique = 1 à 2 % de la consommation européenne.
- La taille de la population augmente de 0,3 % par an entre 2000 et 2020. Cette croissance est essentiellement due aux + de 60 ans. Les autres classes d'âge varient peu en effectif.

4. Le marché mondial est un débouché accessoire (- de 10 % des ventes) : sauf en porcs, vin, blé.

La balance commerciale Europe/reste du monde est globalement équilibrée entre l'import et l'export (ou négative avec la pêche, bois, biocarburants...).

- Le monde comptera 8 à 9 milliards d'habitants vers 2050. L'essentiel de la croissance de la production agricole ne passera pas par les marchés mondiaux. La nourriture sera produite localement.
- Les projections de prix sur le marché mondial sont plutôt fermes, après la période de crise économique actuelle. Ils restent cependant très inférieurs aux prix intérieurs européens en produits laitiers, viande bovine, ou volailles. Des restitutions sont toujours nécessaires pour de nombreux produits.

Après 2013 : le contexte des négociations à l'OMC

Un second accord agricole à l'OMC sera probablement conclu avant 2014.

La négociation agricole est déjà très aboutie sur le plan technique, il ne manque pratiquement que la signature globale pour donner une valeur contraignante à ces mesures.

Le cycle reprend les 3 grands volets de l'accord agricole de 1994 (Marrakech). Sauf nouveauté dans la dernière ligne droite, le futur accord :

- **Diminuera les droits de douane** de manière plus importante pour les produits plus protégés (beurre, viandes). Un accroissement des importations pourraient en résulter, y compris pour des filières jusqu'ici très protégées (viande bovine notamment). **C'est de très loin le point sur lequel l'Europe est le plus sur la défensive.**
- **Interdira les restitutions à l'export** (encore existantes en produits laitiers, céréales, viande bovine, porc, poulet entier), ce qui constituera notamment un problème pour les secteurs à prix soutenus, et pour la gestion des crises.
- **Renforcera les disciplines relatives au soutien :**
 - Le soutien des prix classé en « boîte orange » devra être réduit par rapport à l'année 2000, mais la PAC a déjà fait les réformes nécessaires pour « être dans les clous » sans modification sur ce point.
 - Le soutien « bleu » (aides couplées) sera plafonné en valeur, mais là aussi, avec le découplage récent, ce plafond est très large et ne sera pas gênant pour l'Europe.
 - Par contre, une limitation globale de l'ensemble « orange » + « bleu » vient désormais se surajouter (elle n'existait pas dans l'accord de 1994). Et elle pourrait être contraignante : cette limite imposerait de réduire davantage, au choix, soit le soutien des prix soit les aides couplées.
 - Les soutiens « verts » (aides découplées, 2° pilier) restent autorisés sans limite de montant.

Et si il n'y avait pas d'accord à l'OMC ? L'actuel accord de Marrakech resterait en application. De plus, il existe une forte volonté européenne d'aller plus loin dans le libre-échange (renonciation aux restitutions, accords commerciaux bilatéraux qui impliquent des baisses des protections douanières importantes).

Après 2013 : le contexte environnemental

Thèmes	2007-2013	2013 et +
Nitrates	Zone vulnérable, mises aux normes des bâtiments d'élevage, encadrement des pratiques : équilibre fertilisation	Poursuite des programmes d'action
Phytos	Encadrement des pratiques : Registre phytos, local phytos Zones Non Traitées, Suppression des molécules	Objectif - 50 % de phytos (2018)
Bien-être animal	Veaux en cases collectives, cages des poules pondeuses Contrôle conditionnalité souples	Texte sur les bovins Castration ? cages de pondeuses ?
Lutte contre le réchauffement climatique	Maintien des prairies	Forte réduction des émissions de CO2 et méthane Événements climatiques extrêmes
Economie et production d'énergies renouvelables	Développement des cultures énergétiques, diagnostic énergie	Vers l'autonomie énergétique des exploitations ?
Protection des sols	Décret érosion	Directive sols
Eau - Captage	Mise en place des périmètres et proposition de programmes d'action 500 en France dont 49 en Normandie	Extension dans le futur